

Montréal, le 21 octobre 2024

Madame Chantal Rouleau

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Édifice J.-A. Tardif
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec G1R 4Z1

Objet : Les droits, ça se défend collectivement !

Madame la ministre,

Nous vous écrivons au nom de la fondation Béati pour exprimer notre soutien au Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) et à sa campagne *Les droits, ça se défend collectivement*. Notre fondation soutient des organismes à travers le Québec qui œuvrent pour réduire les inégalités sous toutes leurs formes. Nous constatons, chaque jour, l'interconnexion des luttes et l'impact concret du travail des organismes de défense des droits sur la vie des personnes les plus vulnérables.

Les groupes de défense collective des droits jouent un rôle essentiel dans notre démocratie en faisant entendre les voix des personnes souvent marginalisées et en protégeant des droits fondamentaux : égalité des genres, droit au logement, revenu décent, conditions de travail justes, accès à un environnement sain, et plus encore. Ce sont ces droits qui forment le socle d'une société véritablement inclusive et équitable. Or, cette mission ne peut être assurée sans un financement adéquat et soutenu. Le sous-financement chronique auquel ces groupes font face menace non seulement leur existence, mais aussi la solidité du filet social sur lequel repose la justice sociale que nous voulons bâtir ensemble.

Ainsi, nous soutenons avec force les revendications du RODCD, qui appellent à :

- **une augmentation substantielle et immédiate du financement des groupes de défense collective des droits**, leur permettant ainsi de remplir leur mission de façon autonome et résiliente ;
- **une indexation permanente des fonds** pour tenir compte des fluctuations économiques, reflétant une compréhension nuancée des réalités socio-économiques changeantes ;
- **la création d'un processus transparent et inclusif** permettant l'intégration et le financement des nouveaux groupes en attente, afin de renforcer la diversité des voix engagées dans ces luttes collectives.

Ces mesures ne sont pas seulement des ajustements techniques ; elles représentent des leviers indispensables pour concrétiser un engagement véritable en faveur de la justice sociale et des droits humains au Québec. En soutenant ces actions, vous contribuez à la transformation d'une société plus juste, où les droits de toutes et tous ne sont pas de simples aspirations, mais des réalités accessibles et protégées.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments solidaires,



Nadia Duguay,
Directrice générale, Fondation Béati